

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue par visioconférence le jeudi 17 décembre 2020 à 9 h.

Présents par visioconférence : Paolo Galati, président; Adam Gordon, commissaire-parent et vice-président; Melissa Wall, commissaire et vice-présidente substitut; Karla Abraham Di Francesco, Donna Anber, Anick Brunet, Vincent Cammisano, James Di Sano, Olivia Landry, Emilio Migliozzi et Bob Pellerin, commissaires; Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Également présents par visioconférence : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, directrice des affaires corporatives et secrétaire générale; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Stephanie Krenn, directrice du Service des ressources humaines; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Marilyne Demers, directrice adjointe du Service des ressources matérielles et du transport; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Le président ouvre la séance et obtient confirmation de la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale que la procédure de convocation à cette séance extraordinaire est conforme à la loi.

HEURE: 9 h 03

Après l'appel nominal, la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale confirme l'atteinte du quorum.

1.0 Ouverture de la séance

1.1 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2020/12/17-CA-001 soit adopté sans modification.

CC-201217-CA-0056

Adoptée à l'unanimité

3.0 Décisions du conseil

3.1 Appel d'offres public – purificateurs d'air

En réponse à une question du président, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport précise que le cahier des charges a été établi et que l'appel d'offres sera lancé demain. Le type de purificateur d'air n'a pas encore été déterminé.

Appel d'offres public –
purificateurs d'air

CC-201217-MR-0057

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) a toujours plaidé en faveur de la santé et la sécurité de ses élèves et de ses employés;

ATTENDU QUE la CSSWL a maximisé l'efficacité et la capacité de filtration de ses systèmes de ventilation mécanique;

ATTENDU QUE la CSSWL continue à entretenir de façon diligente l'ensemble de ses systèmes de ventilation mécanique et naturelle;

ATTENTION QU'il est possible d'envisager l'ajout de purificateurs d'air afin de fournir un niveau plus élevé de protection dans les salles de classe ventilées de façon naturelle;

ATTENDU QU'il est nécessaire de lancer un appel d'offres public pour faire l'achat d'environ deux cent vingt (220) purificateurs d'air;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Adam Gordon que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier confie au directeur du Service des ressources matérielles et du transport le mandat de lancer un appel d'offres public pour l'achat de purificateurs d'air;

ET QUE le contenu du cahier des charges de l'appel d'offres soit déterminé par le directeur du Service des ressources matérielles et du transport de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adoptée à l'unanimité

3.2 Entente avec le CISSS des Laurentides

Entente avec le CISSS
des Laurentides

CC-201217-CA-0058

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), a modifié la *Loi sur la protection de la jeunesse* et la *Loi sur l'instruction publique* à l'automne 2017 afin d'aborder des problèmes liés à la fréquentation scolaire des élèves âgés de 6 à 16 ans et à la négligence sur le plan éducatif;

ATTENDU QUE, dans une lettre datée du 28 janvier 2020, le MEES a demandé à la direction générale de chaque commission scolaire de conclure une entente avec chaque Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) qui exploite un centre de protection de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire de la commission scolaire;

ATTENDU QUE l'entente vise à fournir des précisions notamment à l'égard des rôles et des responsabilités des parties lorsque surviennent des problèmes concernant la fréquentation scolaire et la négligence sur le plan éducatif;

ATTENDU QUE le CISSS des Laurentides exploite un centre de protection de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QU'une entente a été négociée entre le CISSS, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et les centres de services scolaires de la région des Laurentides;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation de la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier conclue une entente avec le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides et les centres de services scolaires de la région;

ET QUE la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soit autorisé à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité

3.3 Nominations à la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Le président demande des propositions de candidature pour les deux postes d'administrateur de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier.

Le commissaire Vincent Cammisano propose le commissaire James Di Sano. Le commissaire Di Sano accepte.

Le commissaire-parent Adam Gordon propose le commissaire Vincent Cammisano. Le commissaire Cammisano accepte.

Il n'y a aucune autre proposition de candidature.

Nominations à la
Fondation Sir-Wilfrid-
Laurier

ATTENDU QUE les règlements de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier stipulent que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier peut, de temps à autre, désigner deux (2) de ses commissaires pour agir à titre d'administrateurs de la Fondation;

CC-201217-CA-0059

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite procéder à une telle nomination;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Vincent Cammisano et James Di Sano au conseil d'administration de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier;

ET QUE ces commissaires ainsi nommés demeurent en poste jusqu'à ce qu'ils soient remplacés.

Adoptée à l'unanimité

Le président félicite les commissaires Cammisano et Di Sano.

3.4 Engagement – coordonnatrice ou coordonnateur des projets d'investissement

La directrice du Service des ressources humaines fait savoir que le candidat choisi était la meilleure personne pour le poste et qu'il a de l'expérience et une excellente connaissance des ressources matérielles. Il travaille actuellement pour la commission scolaire au sein du Service des ressources matérielles et du transport.

Engagement –
coordonnatrice ou
coordonnateur des
projets d'investissement

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170125-HR-0050 approuvant l'organigramme administratif 2017-2018;

ATTENDU QUE le poste de coordonnateur ou coordonnatrice des projets d'investissement est vacant à l'heure actuelle;

CC-201217-HR-0060

ATTENDU QU'un comité de sélection a été établi pour mener les entrevues, conformément à l'article 5.2.1 de la politique n° 2000-HR-02: *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier*, ET à l'article 8.2 de la politique n° 2000-HR-01: *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE le poste a été affiché et les membres du comité de sélection ont mené les entrevues le 10 décembre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à l'engagement de M. Lucian Iordache à titre de coordonnateur des projets d'investissement, en vigueur le 21 décembre 2020, conformément aux politiques n°s 2000-HR-02 et 2000-HR-01 régissant les conditions d'emploi des gestionnaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adoptée à l'unanimité

Le président félicite M. Iordache et demande qu'une lettre de félicitations lui soit envoyée au nom de conseil.

3.5 Vaccination contre la COVID-19 – secteur de l'éducation

Le président déclare que l'éducation est considérée comme un service essentiel, faisant en sorte que la plupart de ses employés sont des travailleurs et travailleuses de première ligne. Ils méritent ainsi d'être inscrits plus haut sur la liste des personnes à recevoir le vaccin contre la COVID-19 afin que les élèves puissent continuer à aller physiquement en classe.

La commissaire Donna Anber demande que la résolution soit également transmise aux Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, car chaque CISSS dispose d'une équipe pour gérer ce dossier. Le conseil exprime son accord.

Vaccination contre la COVID-19 – secteur de l'éducation

CC-201217-CA-0061

ATTENDU QUE, lors du point de presse du premier ministre le 11 décembre 2020, celui-ci a confirmé que le plus grand nombre d'éclousions de la COVID-19 ont eu lieu dans les écoles et les commerces;

ATTENDU QUE le premier ministre a également précisé pendant le point de presse que le calendrier de vaccination prioritaire est préparé par les autorités de santé publique;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a toujours plaidé en faveur de la santé et de la sécurité de ses élèves et de ses employés;

ATTENDU QUE les employés de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier sont représentés par quatre (4) syndicats et deux (2) associations, soit le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier (SEL), le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB-577), le Syndicat des professionnelles et professionnels des services éducatifs de la région de Montréal (SPPSERM) pour les professionnelles et professionnels Sir-Wilfrid-Laurier, la Fédération des employées et employés des services publics (FEESP-CSN), l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL) et l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier Section (AQCS);

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec reconnaît que les services éducatifs ont été des services essentiels tout au long de la pandémie;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a toujours insisté sur l'importance de maintenir les écoles ouvertes;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier présente une demande formelle au premier ministre et aux autorités de santé publique visant à reconnaître l'ensemble des employés du secteur de l'éducation comme groupe prioritaire pour la vaccination contre la COVID-19;

ET QUE la présente résolution soit notamment transmise au ministère de l'Éducation accompagnée d'une lettre du président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier concernant ladite demande.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de questions

La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale fait savoir qu'aucune question n'a été reçue au cours de la séance.

En réponse à une question du commissaire Emilio Migliozi, le président fournit les informations suivantes au sujet de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier :

- Conseil d'administration : Josée Côté, présidente; Archie Cifelli, vice-président; Steve Ceccolini, trésorier; Harold Ashenmil, Sandra Di Iorio, Paolo Galati, Christyne Legault, David Paulozza et Ed Turchyniak.
- Soutien administratif : Maxeen Jolin, coordonnatrice des communications et des relations publiques, et Susan O'Keeffe, technicienne en arts graphiques.
- La directrice générale de la commission scolaire assiste aux rencontres au besoin.

5.0 Clôture

Le président dit que l'année 2020 tire à sa fin et souhaite à tous une période des fêtes reposante et sécuritaire.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 9 h 23

PROCHAINE SÉANCE ⇨ ORDINAIRE ⇨ 27 janvier 2021